



# la LETTRE de l'Observatoire



Numéro 8 - février 2001

## L'Observatoire sur tous les fronts

Mieux répondre aux préoccupations de ceux qui le sollicitent, mettre à leur disposition des outils adaptés, simples et fonctionnels. Ces objectifs modèlent au quotidien les travaux de l'Observatoire.

Ces efforts ne semblent pas vains, loin s'en faut. Le succès des 345 fiches territoriales produites en juin dernier, pour livrer une batterie d'indicateurs socio-économiques sur chaque commune, communauté de communes, canton... de notre département en fournit un bon exemple. Cela montre bien qu'il existe encore des besoins en information, identifiés ou non, exprimés ou non, que l'on peut satisfaire. Il y a place véritablement pour notre structure, entre connaissance et action.

Le savoir-faire de l'Observatoire lui vaut de recevoir, sans cesse plus nombreuses, de nouvelles demandes, touchant des domaines qu'il n'avait encore jusque là pas explorés, à l'exemple des collèges (projection d'effectifs) ou encore des finances communales et des déchets pour lesquels il est envisagé de mettre en place un système de tableaux de bord.

De nouveaux chantiers s'ajoutent ainsi aux autres, les champs d'observation se densifient et se diversifient. Le programme de travail, tel qu'il vient d'être adopté pour 2001, est le plus chargé de toutes ces années.

**Michel EIMER**  
Président

### Un programme de travail ambitieux

2001 sera une année particulièrement chargée. Le programme annuel de travail proposé par le Comité de programmation en janvier et adopté par le Conseil d'administration début février est bien plus ambitieux que les précédents. En voici les principales orientations.

La mise à jour, importante et volumineuse, des banques de données s'accompagnera d'une intégration progressive des procédures d'automatisation, notamment cartographiques. Cela constituera un investissement considérable en temps, dont les effets se ressentiront surtout à compter de l'année prochaine.

L'Observatoire continuera de publier ses travaux périodiques : la prochaine mouture du Bilan économique et social du Loir-et-Cher portant sur l'année 2000 qui devrait être disponible en juin/juillet, une version actualisée du Loir-et-Cher en chiffres en avril/mai, Indicateur 41 (tableau de bord conjoncturel) à chaque trimestre. Poursuite des séries "Chronic Echo" avec des sujets récurrents (baromètre de conjoncture sociale, insertion par l'économique) ou fonction de leur intérêt ou de leur actualité, et des "Fiches de l'Observatoire" : actualisation des 345 fiches territoriales, réalisation progressive des fiches sectorielles et de différents tableaux de bord.

Les travaux déjà engagés ou programmés l'an passé seront menés à terme. Citons :

- les monographies ou études de pôles liées au programme PARCO (une dizaine restant à réaliser),
- les dynamiques des territoires (mise en lumière des grandes évolutions socio-économiques en œuvre dans le département), dont une partie pourrait être publiée au second semestre,
- l'adéquation entre offre et demande d'emploi, qui globalise un ensemble fourni de travaux sur le système de formation, les populations marginalisées, les dispositifs de lutte contre les exclusions ainsi que les postes difficiles à pourvoir. Ce thème à lui seul représente une large portion de ce programme annuel.
- les transports collectifs,
- les emplois salariés agricoles ou induits par l'agriculture,
- les finances communales (élaboration de tableaux de bord communaux et d'un tableau de bord départemental),
- le maintien des activités de première nécessité en milieu rural.

Parmi les axes nouveaux, signalons :

- la mise en place d'un observatoire des déchets,
- l'automatisation (passage sur SIG) des mises à jour d'une part des plans des zones d'activités économiques du Loir-et-Cher, d'autre part des différents découpages géographiques du département, en particulier ceux liés à l'intercommunalité (actualisation du "Loir-et-Cher à découper" publié en 1997).
- la réalisation d'un tableau de bord sur le tourisme en Loir-et-Cher,
- une première approche sur les emplois relatifs à l'aide à domicile.

L'Observatoire, parallèlement à ses travaux d'études, s'engage aussi dans deux chantiers importants : d'une part la création en commun avec l'ADELEC d'un site internet dédié à l'économie départementale (en cours), d'autre part la démarche de certification à la norme ISO 9001 (prochainement engagée).

## Les zones d'activités analysées et mises en fiche

Ça bouge beaucoup du côté des zones d'activités. Leur nombre ne cesse de croître : 152 en fin 2000, soit deux fois plus qu'il y a 12 ans et 23 de plus qu'en 1995. Ainsi, qu'il s'agisse de superficies proposées par les nouvelles zones ou offertes par les extensions de celles déjà existantes, l'offre foncière a grossi de moitié depuis 1995 et même d'un tiers au cours de la seule année 2000. Les nouveaux programmes sont pour la plupart localisés dans des lieux stratégiques ou disposant d'atouts importants. Ils s'inscrivent souvent dans un cadre intercommunal sous l'effet, en particulier, du schéma départemental des zones d'activités (programme PARCQ) mis en place par le Conseil Général.

L'Observatoire, depuis sa création, suit attentivement ces zones par la réalisation notamment d'une enquête annuelle auprès des collectivités territoriales. Il propose aujourd'hui deux documents complémentaires : le premier publié dans la série des *Chronic Echo* offre une rapide analyse de la situation ; le second brosse une présentation sommaire de chacune des zones d'activités du Loir-et-Cher.

Les zones d'activités en Loir-et-Cher. *Chronic Echo* n° 31, janvier 2001.

Liste des zones d'activités en Loir-et-Cher. *Les fiches de l'Observatoire* n° 4, janvier 2001.

## Un vaste chantier : l'adéquation entre offre et demande d'emploi

Plusieurs axes de travail ont été abordés simultanément. Un certain nombre de chantiers ont été ouverts ; ils sont à ce jour diversement avancés.

L'Observatoire s'est d'abord attaché à recenser et vérifier un maximum d'informations sur les formations qualifiantes ou diplômantes, voire en projet, proposées dans le Loir-et-Cher, organisme par organisme. Il a ensuite développé une application informatique permettant des consultations aisées de la base ainsi constituée. Cette dernière sera complétée par l'intégration progressive de données relatives aux départements limitrophes.

Plusieurs tableaux de bord ont aussi été amorcés. Leur mise à jour périodique offrira aux décideurs un outil de veille intéressant. Tel est le cas de celui (bien avancé) consacré à l'analyse détaillée des demandeurs d'emploi résidant dans le périmètre du grand contrat de ville, sur la base d'informations délivrées par l'ANPE. Tel est le cas aussi de celui ayant trait aux populations en difficulté ou marginalisées (en cours), ou présentes dans les circuits de l'insertion par l'économie (analyse publiée en décembre).

Une autre recherche est lancée en vue d'identifier les différents dispositifs de lutte contre les exclusions mis en œuvre dans le département, en liaison avec la loi de 1998, et d'en mesurer l'ampleur et l'impact.

Enfin, plusieurs initiatives ont été prises, de manière partenariale, pour cerner au mieux les postes posant difficulté aux entreprises lors des recrutements. Un premier travail a ainsi été mené en direction des activités de transport, dans le cadre du Service public de l'emploi avec lequel collabore l'Observatoire. Une seconde action, de grande envergure, est actuellement en préparation avec les acteurs du monde agricole en vue de faire émerger un maximum de données sur cette importante question.

Les autres volets programmés initialement (autres tableaux de bord, enquêtes complémentaires sur les difficultés de recrutement, étude sur les facteurs de blocage entre offre et demande d'emploi dans les quartiers difficiles) ne tarderont pas à être mis à leur tour en chantier.

## L'intercommunalité à la loupe

Le temps était venu de faire à nouveau le point sur situation de l'intercommunalité en Loir-et-Cher. La loi Chevènement du 12 juillet 1999 a conduit partout en France à la constitution de communautés de communes qui sont venues modifier profondément le paysage national de la coopération intercommunale. Qu'en est-il en Loir-et-Cher ? Quelles modifications

sensibles sont-elles intervenues depuis 1997, date à laquelle l'Observatoire avait dressé un premier portrait de l'intercommunalité départementale ? Quelles sont ces nouvelles structures ? Quelles compétences ont-elles retenues ?

Ce sont ces questions auxquelles tente de répondre ce nouveau numéro des études de l'Observatoire qui livre, en plus de l'analyse, une série de fiches d'identité consacrées à chacune des 21 communautés de communes existant à présent en Loir-et-Cher.

La coopération intercommunale en Loir-et-Cher. Situation au 1er janvier 2001 ; *Les études de l'Observatoire* n° 15, janvier 2001.

## Au carrefour de l'information

L'Observatoire, outre la collecte et l'analyse de l'information qui constituent l'essentiel de son activité, s'est également donné pour mission de la rendre accessible au plus grand nombre. Il a ainsi créé dans ses locaux un centre de consultation ouvert au public qui bénéficie depuis septembre 1999 de l'agrément Point - Relais INSEE. L'an passé, l'Observatoire a reçu plus de 170 demandes de renseignements, qui ont nécessité des traitements très diversement consommateurs de temps, provenant de ses membres (57), de particuliers (48), de divers autres organismes (47) d'étudiants et d'enseignants (19).

## 2 nouveaux membres actifs

Le cercle des organismes adhérant à l'Observatoire ne cesse de s'élargir. Ainsi, après l'Association des maires de Loir-et-Cher, qui a intégré le collège des membres permanents en 2000, c'est au tour du CDAHR-PACT de Loir-et-Cher et du Centre de Gestion Agréé Interprofessionnel de Loir-et-Cher de rejoindre les rangs de l'Observatoire en qualité de membres actifs. L'Association compte désormais 28 membres.

## Les dernières livraisons

La coopération intercommunale, situation au 1er janvier 2001. *Les études de l'Observatoire*, n° 15, janvier 2001.

*Chronic Echo* : Baromètre de conjoncture sociale 2000, n° 29, octobre 2000 ; L'insertion par l'économie en Loir-et-Cher en 1999, n° 30, décembre 2000 ; Les zones d'activités en Loir-et-Cher, n° 31, janvier 2001

*Les Fiches de l'Observatoire* : Les Industries agroalimentaires, n° 2, octobre 2000 ; La plasturgie, n° 3, novembre 2000 ; La liste des zones d'activités en Loir-et-Cher, n° 4, janvier 2001.

*Indicateur 41* : L'économie à plein régime, n° 17, juillet - août - septembre 2000

*Les diagnostics de territoire* : Canton de Saint - Aignan (octobre 2000), Canton de Montoire-sur-le-Loir (novembre 2000), Canton d'Ouzouer-le-Marché (décembre 2000)

*Monographies territoriales* : Contres, une passion : nourrir les hommes, août 2000 ; Ecoparc, un écrin pour l'entreprise, septembre 2000 ; Salbris, des jardins pour l'entreprise, octobre 2000 ; Le cœur de Sologne [Lamotte-Beuvron], dynamisme et art de vivre, novembre 2000 ; Selles-sur-Cher, le choix de l'intermodalité, décembre 2000 ; Le Haut Vendômois [Morée], un nouveau souffle pour l'entreprise, février 2001.

Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher  
1, avenue de la Butte - 41000 Blois  
Tél. 02 54 42 39 72 - Fax 02 54 42 42 02  
observatoire-economique-41@wanadoo.fr